

sant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à
ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris
le quatorzieme jour du mois de Décembre l'an de grace
mil sept cent soixante-huit, & de notre Regne le cin-
quante-quatrieme. Par le Roi en son Conseil. Signé, LE
BEGUE.

*Registré sur le Registre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale
des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 349, folio 667, confor-
mément au Règlement de 1723. A Paris, ce 9 Mai 1769.
Signé, BRIASSON, Syndic.*

J'ai cédé à Monsieur Hérisant, le droit au présent
Privilege suivant les conditions faites entre nous. A
Paris, ce 4 Octobre 1769. GRANGE.